

Collectif « Halte aux feux – Su Aski »

20 /09/2017 Journée nationale de la qualité de l'air
St Etienne de Baïgorry 64

CONFERENCE-DEBAT

INTERVENTION LOÏC DEFAUT Berger de l'Ariège

1/MON EXPERIENCE DU DEBROUSSAILLAGE

11/Historique de mon installation

Il y a 20 ans.

Zone intermédiaire.

Terres embroussaillées, régulièrement dévastées par les incendies.

20% de terres mécanisables.

12/Ma méthode pour reconquérir des prairies sur les landes

*Sur les terres mécanisables =>tracteur

- gyrobroyage
- épandage de fumier
- labour, quand c'est possible

*Dans les pentes =>fougère : 2à3 coupes /an pendant 3 ans

- débroussailleuse à dos, moto faucheuse
- outil spécialisé : tracteur radioguidé
- arbres

*Les arbres

- la friche recule plus vite autour des arbres.
- la qualité du pacage s'améliore plus vite.
- l'ombre préserve l'humidité du sol et protège l'herbe du dessèchement par le soleil.
- microclimat : protège des gelées du printemps et de l'automne.
- à condition de sélectionner les essences qui vont bien, et de ne pas laisser venir la forêt profonde.

=> agroforesterie : préconisations gouvernementales

D'une manière plus générale : cycle de l'eau

surface foliaire d'une : - chênaie-charmaie : 1ha=>5 à 8ha
- hêtraie : 1ha=>10ha

- évapotranspiration
- lutte contre le réchauffement climatique : stockage du carbone.

*Complémentarité des pacages
Ânes, chevaux

Conclusion : meilleur moyen de reconquérir des landes : mise en œuvre simultanée du débroussaillage, bois clairs, complémentarité des pacages.

À expérimenter : chaulage, roulage de la fougère et apport de gypse.

Les granites sont constitués de quartz (=silice), de feldspaths et de micas.

Les feldspaths et les micas sont des silicates d'alumine (montagnes granitiques et métamorphiques). Lorsqu'ils s'altèrent ils libèrent donc énormément d'ions Al^{3+} . La fougère prospère sur les terres riches en aluminium. Pour retirer des ions Al de la solution du sol, il faut apporter du gypse ($CaSO_4 \Rightarrow AlSO_4 + Ca$) → « *Batiste Soenen, Arvalis institut végétal, présentation power point le 01/12/2016, congrès sur la fertilisation des céréales à paille et du maïs dans le sud de la France.* »

$CaSO_4$ = sulfate de calcium

$Al_2(SO_4)_3$ = sulfate d'aluminium

2 /CRITIQUE DE L'ECOBUAGE

21/ Des scientifiques favorables à l'écobuage.

Les paysans qui pratiquent le feu pastoral légitiment leurs actions en faisant valoir les résultats d'études scientifiques favorables à l'écobuage.

Il convient donc de s'intéresser à ces études.

J'en ai lu quelques-unes et leurs conclusions semblent aller à l'encontre de ce qu'elles prétendent démontrer.

Mais avant toute chose, pour savoir de quoi on parle, il convient de retracer l'histoire du pastoralisme dans les Pyrénées au cours du XXème siècle.

22/ L'exode rural dans les Pyrénées au XXème siècle.

- * Au début du XXe siècle : - les montagnes étaient entièrement entretenues et cultivées.
 - il n'y avait pas de fougère => R Fournier
 - le feu était couramment utilisé

* Exode : départ progressif des paysans et des animaux domestiques
=> innombrables terres inoccupées

* Ceux qui restent continuent à mettre le feu pour maintenir les milieux ouverts.

* Le feu commence à faire des dégâts.

* La fougère et le genêt à balai commencent à proliférer.

État des lieux : 1/ la lande à fougère et à genêt à balai est omniprésente sur nos montagnes

2/ appauvrissement considérable de la valeur pastorale des terres.

1/ Impact du feu sur les landes

Le feu favorise la fougère et le genêt à balai. Citation FAERBER (2009) :

« ...la fougère aigle, entièrement souterraine au moment du brûlage, n'est nullement affectée par le feu ; la croissance au printemps des jeunes crosses est plutôt stimulée et la fougère réapparaît au printemps après le brûlage plus densément et quelques jours plutôt que sur les parcelles non brûlées [...]. Le genêt à balai ne survit en général pas au passage des flammes, mais l'espèce régénère par une germination très abondante, ce qui peut conduire à une augmentation sensible de son abondance après le feu. Dans les cas

extrêmes, l'été après le brûlage, plus de 300 semis de genêts ont été compté au mètre carré» (« Le feu pastoral en Ariège. Évolution de la pratique et impact sur les landes à genêt à balai et fougère aigle, 2009»).

La fougère rend les terres sensibles au feu=> citation FAERBER

« ...sans la litière de fougère qui constitue un excellent vecteur du feu, un entretien par le feu devient difficile voire impossible. » (« Le feu pastoral en Ariège. Évolution de la pratique et impact sur les landes à genêt à balai et fougère aigle »).

Cercle vicieux : le feu favorise la fougère qui rend les terres sensibles au feu.

2/ impact du feu sur le sol. => Pédologue : Aude Pelletier.

A => Les microorganismes du sol, qui décomposent la matière organique, sont responsables de sa texture.

un sol en bonne santé = 25% d'eau

25% d'air

50% de solide

→ Structure grumeleuse et aérée.

B => le brûlage de la MO :

- court-circuite l'action des microorganismes => ralentissement de la vie du sol => tassement de la structure.

- génère une perte d'N par évaporation => NH₃= particules fines.

Citation : *« L'azote est un élément très étudié du fait de son importance pour la nutrition des plantes. Cet élément est très sensible au feu car il se volatilise à faible température (200°C). Les pertes en azote seraient proportionnelles à la quantité de matière organique consommée et d'autant plus importantes que le feu est puissant. » (« Éric Rigolot, Les effets du brûlage dirigé sur le sol, p.84, septembre 1998 »).*

- libère d'énormes quantités d'éléments minéraux, qui :

- profitent à la fougère

- sont en grande partie lessivés et emportés par le ruissellement.

Constat : - brachypode penné => plante spécifique des terrains pauvres, et peu appétante pour le bétail.
- fougère, genêt à foison.

A présent, quels sont nos objectifs pour ces terres?

Les scientifiques du feu ont leur réponse :

« Indépendamment de tout effet pastoral à court terme, le feu est un outil indispensable pour maintenir les espaces montagnards ouverts à un coût raisonnable. Sans brûlages, la dynamique naturelle de la végétation conduit à une fermeture des landes et au reboisement spontané des versants, ce qui entraînerait une perte irréversible des zones pastorales intermédiaires. » (« Faerber, Le feu pastoral en Ariège. Évolution de la pratique et impact sur les landes à genêt à balai et fougère aigle »).

Et à propos du feu : *« sa simplicité, sa rapidité, son efficacité et son faible coût s'imposent sur ces vastes superficies qui sont, pour des raisons économiques évidentes, exclues d'une gestion dispendieuse. » (« Faerber, Gestion par le feu et impact sur la diversité : le cas des friches sur anciennes terrasses de cultures dans les Pyrénées centrales »).*

➔ Objectif : Maintenir les équilibres paysagers et empêcher le retour de la forêt sans dépenser trop d'argent. C'est maigre...

À mon avis, il faut :

- mettre les surfaces dédiées au pastoralisme en adéquation avec les surfaces dont le pastoralisme a besoin,
- sélectionner les meilleures terres pour l'élevage,
- les débroussailler mécaniquement,
- les travailler pour qu'elles retrouvent leur potentiel,
- laisser les autres terres retourner à la forêt.

3/ L'ECOBUAGE ET LA PAC

Historique de la PAC

Après la 2nd guerre mondiale l'agriculture européenne ne permet pas de nourrir les populations. ==> archaïque et peu productive.

Les dirigeants de l'époque estiment que l'alimentation correcte des populations à des prix raisonnables est l'une des conditions majeure pour une paix durable.

La PAC est donc l'une des pierres angulaires de la construction européenne.

1962 : 1^{er} PAC, fondée sur 4 grands principes :

1- abolition des droits de douanes dans l'UE, pour les produits alimentaires.

2- préférence communautaire.

3- solidarité financière => mutualisation des agricultures.

4- des prix d'achat minimum garantis aux producteurs.

- mesures protectionnistes :

prix UE > prix mondial

droits de douanes sur les produits importés

L'agriculture se modernise : ↑ surfaces EA

↓ nb d'agriculteurs

Fin des années 60 : l'UE est autosuffisante

Le mécanisme de soutien des prix continue.

Années 70 : le système s'emballe.

L'UE devient excédentaire => chute des cours mondiaux.

Les pays pauvres ne peuvent se développer car ils n'ont pas les moyens de subventionner leurs agricultures.

Les partenaires de l'UE n'ont pas accès au marché européen.

L'UE est accusée de protectionnisme.

L'UE stocke et détruit des produits alimentaires.

Le budget de la PAC explose.

L'UE met en place les quotas.

1992 : fin progressive du soutien des prix. → Aides directes aux producteurs.

Le marché de l'UE s'ouvre à la concurrence.
Gel des terres.

2003 : création d'un 2ème pilier → promouvoir la contribution à l'aménagement du territoire, à l'entretien des paysages ou au maintien de la biodiversité.

1^{er} pilier : aides couplées aux productions.

- céréales
- bovins viande...

2^{ème} pilier : aides découplées → sont liées :

- à l'environnement des EA
- aux modes de productions
 - ICHN
 - bio
 - aides aux surfaces(DPU)

1DPU = 1ha

Mais grande disparité dans le montant des aides versées.

DPU : 15€ → 600€

2015 : la PAC évolue. DPU → DPB

1/Convergence du montant des aides vers la moyenne nationale.

=>130€

2/Nombre de DPB fonction du nb de bêtes présent sur l'EA. Pour pouvoir déclarer des ha à la PAC il faut les « charger » en bétail. Mais comme toujours avec la PAC, il n'y a pas de plafond : plus on a de bêtes, plus on peut déclarer d'ha, plus on peut activer des DPB.

3/Proratisations : le montant de l'aide est fonction du taux d'embroussaillage.

- ex : 50% broussailles-50% herbe → 50% prime
- au-delà de 80% de broussailles → 0 prime.
- inciter les paysans à nettoyer leurs terres.
- le mode opératoire importe peu, seul le résultat compte.

→ Aides aux surfaces augmentent en montagne (15€ =>130€).

- Ha déplafonnés.
- La surface ne manque pas.
- Le feu est un très bon moyen de capter ces primes.

L'UE subventionne la pollution de l'air.

CONCLUSION

On ne changera pas les pratiques agricoles si on ne change pas la PAC.

- Plafonner le montant des primes pour éviter que les paysans ne prennent plus de terres qu'ils ne peuvent en entretenir.

Prévision PAC : plafond DPB à 300000€ /exploitant.

« Pour mieux valoriser le potentiel agricole de l'UE, la Commission propose de soutenir le revenu des agriculteurs de façon plus juste, plus simple et mieux ciblée. L'aide de base au revenu concernera uniquement les agriculteurs actifs. Elle diminuera à partir de 150 000 euros (dégressivité) et sera plafonnée au-delà de 300 000 euros par exploitation et par an, tout en prenant en compte le nombre d'emplois créés par les exploitations. » → Site de la commission européenne : « La politique agricole commune, une histoire à suivre, p18. »